

FORMULAIRE D'AUTORISATION PARENTALE POUR MINEURES.

*Prière de signer ce document et de le remettre à votre styliste ongulaire
lors de votre premier rendez-vous.*

Risques à connaître pour une pose en gel sur une personne mineure :

Du fait du jeune âge de la personne, la croissance n'est pas tout à fait terminée.
De ce fait, il peut survenir quelques désagréments, à savoir :

- Décollements. La pose peut tenir moins d'un mois, à cause du fort taux d'hormones présent dans le corps à cet âge.
- Risques d'allergies plus prononcés.
- Risques que les poses répétées abiment la matrice de l'ongle, qui n'a pas fini sa croissance.

Je soussigné(e), _____,

parent de _____,

autorise par la présente ma fille à se faire faire une pose en gel.

Afin de réduire les risques d'infection, la styliste ongulaire utilise du matériel désinfecté et stérilisé entre chaque cliente avec un produit de niveau élevé pour instruments médicaux.

La cliente a aussi sa propre boîte avec son matériel privé (lime, brosse, bloc blanc...)

Puisqu'il faut environ 6 à 8 semaines pour déterminer un problème au niveau des ongles, toute cliente ayant déjà eu, ou qui recevra un produit sur les ongles doit signer cette fiche afin de dégager la technicienne de toute responsabilité en cas d'infection, d'allergie et/ou de blessures aux ongles et/ou aux cuticules.

Signature du parent : _____

Date : __/__/____